



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick

Province de Québec
MRC d'Arthabaska
Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal qui s'est tenue le **mardi 7 juillet 2026** à 19h00 à la salle municipale située au 230, rue Principale à Sainte-Élizabeth-de-Warwick.

Monsieur le maire Pierre-Paul Leblanc préside cette séance.

Les conseillers(ères) suivant(e)s sont présent(e)s, tous formant quorum :

- Véronique Desrochers
- Jean-Daniel Lavertu
- Daniel Plante
- Nancy Grimard
- André Bougie

Était absente : Éva Morin

Madame Mélisa Morissette, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente.

26-07-3166 Ouverture de la séance et vérification du quorum

Les membres présents lors du début de la réunion formant un quorum, monsieur le maire, Pierre-Paul Leblanc, déclare que la séance est ouverte à 19h02.

26-07-3167 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 juillet 2026

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 juillet 2026
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 2 juin 2026
4. Administration et finances
 - 4.1. Dépôt et adoption des états financiers pour l'année 2025
 - 4.2. Reddition de compte pour le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)
 - 4.3. Avis de motion – règlement d'emprunt pour la réfection de la route Boisclair
 - 4.4. Modification budgétaire pour surplus affecté à l'année 2026 à affecter à la réfection de la route Boisclair
 - 4.5. Présentation et adoption des dépenses pour le mois de juin 2026
 - 4.6. Présentation des dépenses à autoriser pour le mois de juin 2026
 - 4.7. Entente de partenariat de transport collectif TAC
 - 4.8. Table de concertation des aînés – demande de contribution



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick

4.9. Appui à une demande de bourse du CALQ pour l'oeuvre d'art *La femme nourricière*
par Indra

5. Correspondance générale
6. Affaires nouvelles
7. Période de questions
8. Levée de l'assemblée

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour, sur proposition d'André Bougie, il est résolu à l'unanimité des membres du conseil d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et de laisser ouvert le point « Affaires nouvelles ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

26-07-3168 Adoption du procès-verbal de la séance du 2 juin 2026

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 juin 2026 a été remise à chaque membre du conseil dans les délais prévus au code municipal, celui-ci est soumis pour approbation ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Plante et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 juin 2026.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

26-07-3169 Administration et finances

26-07-3169.1 Dépôt et adoption des états financiers pour l'année 2025

CONSIDÉRANT QUE le rapport financier préparé et présenté par Groupe RDL Victoriaville SENCRL de Victoriaville est déposé au Conseil municipal et représente les états consolidés de l'année financière 2025 et répond aux normes du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et autres ministères concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-Daniel Lavertu et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter le dépôt des états financiers consolidés pour l'année se terminant le 31 décembre 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

26-07-3169.2 Reddition de compte pour le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – volet entretien

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de cent quatre-vingt- quatorze mille quatre cent dix dollars (194 410 \$) pour l'entretien du réseau routier local pour l'année 2025;

CONSIDÉRANT QUE les compensations versées à la Municipalité de Sainte- Élizabeth-de-Warwick visent l'entretien courant préventif des routes locales ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la Municipalité;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick

CONSIDÉRANT QUE les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes municipales représentent un montant de 109 964.66 \$ pour les travaux d'été et de 194 591.98 \$ pour les travaux d'hiver;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-Daniel Lavertu et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales ainsi que des éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à la voirie locale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

26-07-3169.3 Acceptation de la reddition de compte – Dossier QEA46769 – 39090 (17) –Sous-volet : Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)

CONSIDÉRANT QUE la direction générale a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

CONSIDÉRANT QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

CONSIDÉRANT QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2025 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

CONSIDÉRANT QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

CONSIDÉRANT QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

CONSIDÉRANT QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-Daniel Lavertu et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'approuver les dépenses d'un montant de 49 762.95 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321,



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick

conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

26-07-3170 Avis de motion – Règlement 460 décrétant une dépense et un emprunt pour la réfection, le pavage et le remplacement de 5 ponceaux sur la route Boisclair

Avis est donné par Nancy Grimard qu'un règlement d'emprunt pour la réfection, le pavage et le remplacement de 5 ponceaux sur la route Boisclair est déposé et qu'il sera adopté à une séance ultérieure.

26-07-3171 Modification budgétaire

CONSIDÉRANT QUE le surplus accumulé non affecté au montant de 302 000 \$ pour le rechargement et le remplacement de ponceaux de la route Boisclair prévu pour l'équilibre budgétaire 2026 ne sera pas utilisé en raison du projet de réfection, de remplacement des ponceaux et le pavage de la route Boisclair;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Véronique Desrochers, il est résolu que le montant prévu pour l'équilibre budgétaire 2026 soit utilisé pour le paiement des travaux de réfection, de remplacement des ponceaux et le pavage de la route Boisclair.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

26-07-3172 Présentation et adoption des dépenses pour le mois de juin 2026

- Comptes payés 2026-06 : 150 142.00 \$
- Salaires et allocations pour le mois de juin : 15 971.69 \$

Total des comptes payés : 166 113.69 \$

Je, Mélisa Morissette, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que les crédits pour le paiement des factures énumérés ci-haut sont disponibles et que les paiements ont été effectués conformément aux pouvoirs qui me sont délégués en vertu du règlement numéro 402 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire de la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick et délégrant à certains fonctionnaires municipaux le pouvoir de dépenses.

Mélisa Morissette
Directrice générale et greffière-trésorière

ATTENDU que les dépenses payées sont transmises;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Plante et résolu unanimement que les dépenses soumises pour le mois de juin 2026 par la directrice générale et greffière-trésorière, Mélisa Morissette, soient acceptées telles que présentées et que les dépenses soient autorisées.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Élisabeth-de-Warwick

26-07-3173 Présentation des dépenses à autoriser pour le mois de juin 2026

26-07-3173.1 Remplacement du couvre-plancher du sous-sol de la salle municipale

CONSIDÉRANT QUE le revêtement de tuiles collées du plancher du sous-sol du bureau municipal doit être retiré suite au dégât d'eau survenu le 12 mai 2026;

CONSIDÉRANT QU'un revêtement en époxy aurait pu limiter les dégâts;

CONSIDÉRANT QU'Epoxy Béton a présenté la plus basse soumission, soit 6 625 \$ plus les taxes applicables, incluant les plinthes en époxy et une membrane pare-vapeur MVB qui empêche le décollement, préserve l'esthétique et offre une durabilité accrue;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition d'André Bougie, il est résolu d'autoriser une dépense de 6 625 \$ plus les taxes applicables pour le remplacement du couvre-plancher du sous-sol de la salle municipale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

26-07-3173.1.1 Épandage d'abat-poussière

SUR PROPOSITION d'André Bougie, il est résolu d'autoriser une dépense de 7 060.31 \$ taxes incluses pour l'épandage de l'abat-poussière, excluant la route Ling et la route Baril dont l'épandage sera effectué ultérieurement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

26-07-3174 Entente de partenariat de transport collectif TAC

ATTENDU QU'une entente ayant pour objet d'établir les modalités opérationnelles et financières d'un projet de transport collectif et adapté à la demande, ainsi que d'un service de transport nolisé, pour le circuit Ste-Élisabeth / Fromagerie du Presbytère – Ville de Warwick – Victoriaville – St-Christophe-d'Arthabaska est déposée;

ATTENDU QUE les frais sont à la charge des utilisateurs;

ATTENDU QUE la Loi sur les compétences municipales accorde explicitement à la Municipalité des pouvoirs en matière de transport collectif;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Plante et résolu d'autoriser le maire et la directrice générale à signer ladite entente.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick

26-07-3175 Table de concertation des aînés – demande de contribution

Sur proposition de Jean-Daniel Lavertu, il est résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser une dépense de 250 \$ pour la demande de contribution annuelle de la Table de concertation des aînés

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

26-07-3176 Appui à une demande de bourse du CALQ pour l'œuvre d'art *La femme nourricière* par Indra

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une proposition pour la confection d'une œuvre par Indra;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à ériger une sculpture représentant une femme portant un panier s'inspirant de la sculpture d'Alfred Laliberté qui trône au marché de Maisonneuve à Montréal;

CONSIDÉRANT QUE cette sculpture honorerait la mémoire d'Alfred Laliberté, natif de Sainte-Élizabeth-de-Warwick;

CONSIDÉRANT QUE le coût total de l'œuvre est estimé à 40 000\$;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité ne débourse pas d'argent pour l'acquisition de ladite œuvre;

CONSIDÉRANT QU'une demande de bourse sera demandée dans le cadre d'une subvention du CALQ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Véronique Desrochers, de soutenir la demande de bourse au CALQ;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

26-07-3177 Correspondance générale

26-07-3178 Affaire nouvelle

26-07-3178.1 Club Lion

Le Club Lions de Warwick, qui travaille sans relâche pour soutenir les personnes les plus vulnérables et améliorer notre qualité de vie locale, a fait une présentation de l'impact concret du Club Lions dans notre quotidien résumée ainsi :

- Santé et prévention : Nous organisons régulièrement des collectes de sang pour sauver des vies, ainsi qu'une grande campagne de dépistage du diabète. De plus, nous finançons des camps spécialisés pour jeunes diabétiques (avec la présence rassurante de médecins sur place).



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick

- Chiens-guides et autonomie : Nous subventionnons de précieux chiens-guides pour accompagner les personnes sourdes et muettes, les personnes autistes et les personnes diabétiques.
 - Entraide et accessibilité : Pour que chacun puisse se loger dignement, nous vendons des meubles à prix très accessibles pour les personnes à faible revenu.
 - Soutien intergénérationnel : Qu'il s'agisse d'épauler nos tout-petits dans les CPE, d'accompagner nos personnes âgées et les personnes handicapées, ou d'illuminer le temps des Fêtes en soutenant les paniers de Noël, nous répondons toujours présents. Le grand rendez-vous de l'année : Notre souper bénéfice en octobre !
- Tous ces projets d'envergure ne pourraient pas exister sans votre générosité. Notre principale source de financement est notre grand souper bénéfice annuel, qui aura lieu en octobre prochain. C'est l'occasion parfaite de passer une soirée mémorable tout en posant un geste d'une valeur inestimable pour votre communauté.

26-07-3178.2 Félicitations

Les membres du conseil tiennent à féliciter mesdames Lysiane Bérubé-Daigle et Katy Bernier pour avoir participé activement à l'organisation de la première édition de la Fête du village tenue le 27 juin dernier. Cette première édition a connu un franc succès.

26-07-3178.3 Dépôt d'un document

Un document concernant la zone à accès restreint pour le projet des éoliennes a été déposé par monsieur Rémi Barmettler au membre du conseil pour consultation.

26-07-3179 Période de questions

26-07-3180 Levée de l'assemblée

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ont été étudiés et discutés :

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Jean-Daniel Lavertu, il est résolu à l'unanimité des membres du conseil que la séance soit levée à 20h40.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pierre-Paul Leblanc
Maire

Mélisa Morissette
Directrice générale et greffière-
trésorière